



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le **23 AVR. 2014**

Service départemental de l'Office
National des Anciens Combattants
et Victimes de guerre du Puy-de-Dôme
04 73 98 39 45

**Le Préfet de la Région Auvergne,
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
Pour information à Monsieur le Secrétaire Général de la
préfecture et à Mesdames et Messieurs les sous-préfets**

OBJET : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
– dimanche 27 avril 2014

P.J. : Message commun des associations de déportés

Je vous transmets, ci-joint, le message des associations de déportés qui m'a été adressé par Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Il devra être lu, prioritairement par les représentants des associations de déportés, lors de la cérémonie que vous organiserez le dimanche 27 avril prochain, à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Il est souhaitable que la population, et tout spécialement la jeunesse, soit très largement associée aux manifestations que vous organiserez, et puisse participer à cet hommage national. Par ailleurs, je vous informe qu'une minute de silence et de recueillement sera observée sur tous les stades où se dérouleront des compétitions sportives.

Je vous rappelle enfin qu'à cette occasion, les bâtiments publics seront pavoisés aux couleurs nationales.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Clément ROUCOUSE

MESSAGE DES DÉPORTÉS

Journée nationale du Souvenir de la Déportation

Dimanche 27 avril 2014

En ce jour de recueillement et de souvenir qui marque le 69^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, c'est d'abord à celles et ceux d'entre nous qui ne sont pas rentrés de la terrible épreuve de la déportation que nous voulons penser. Persécutés, pourchassés, arrêtés ou raflés dont des millions d'enfants, tous ont connu les conditions inhumaines des camps, la dégradation de l'être humain et la mort.

Si l'année 1944 fut, en France, celle de la libération du territoire, elle fut aussi celle d'un renforcement et d'une aggravation de la répression et de la déportation marquée par la poursuite des activités meurtrières dans les camps.

L'espoir suscité par le Débarquement de Normandie puis de la Libération de Paris fut estompé par le durcissement et la radicalisation du régime nazi qui ne renonçait à aucun de ses objectifs criminels. La condition de vie des détenus s'aggrava en 1944 et les chances de survie diminuèrent.

Dans nos sociétés où réapparaissent des actes et propos xénophobes, racistes, antisémites et discriminatoires, les rescapés des camps de la mort rappellent toute l'importance des valeurs de solidarité, de fraternité et de tolérance, qu'ils n'ont eu de cesse de promouvoir et défendre depuis leur retour.

Il appartient aux générations suivantes de préserver ces valeurs qui sont celles de la République.

Ce message a été rédigé conjointement par :

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D)

La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)

La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)

L'Union Nationale des Associations des Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.)